



EU Ecolabel : FR/044/013

## Définition

Peinture murale en phase aqueuse d'aspect poché arrondi avec effet perlant

## Destination

- § Intérieur
- § Surfaces murales
- § Adapté aux lieux de vie ou locaux sensibles

## Qualités dominantes

- § Nettoyage facile des tâches
- § Limite la pénétration des tâches
- § Lessivable

## Caractéristiques générales

<b>Classification AFNOR</b>	: Famille I classe 7b2 (NF T 36-005).
<b>Subjectiles</b>	: Plâtre et dérivés, enduits hydrauliques, béton.
<b>Liant</b>	: Copolymères acryliques en phase aqueuse.
<b>Pigment</b>	: Dioxyde de titane rutile.
<b>Diluant</b>	: Eau.
<b>Extrait sec en poids</b>	: 63% ± 2.
<b>Extrait sec en volume</b>	: 49% ± 3.
<b>Masse volumique</b>	: 1.43 ± 0,05g/cm <sup>3</sup> .
<b>Rendement en surface</b>	: 9-12m <sup>2</sup> /l.
<b>Brillant spéculaire</b>	: <5GU à 85° selon norme NF EN ISO 2813.
<b>Aspect du produit sec</b>	: Très Mat. selon DTU 59-1 et norme NF EN 13300
<b>Résistance à l'abrasion humide</b>	: Classe 1 selon NF EN 13300 après 28 jours de séchage (perte d'épaisseur du film < 5µm après 200 frottements).
<b>Conformité aux spécifications</b>	: <b>Etiquetage environnemental : A+</b> *Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faible émission) à C (fortes émissions). <b>Ecolabel Européen</b> : L'attribution de la certification Ecolabel Européen concernant uniquement le produit en teinte blanche. AFNOR CERTIFICATION <a href="http://www.ecolabels.fr">www.ecolabels.fr</a> <b>Excell Zone Verte</b> : Concerne l'industrie agro-alimentaire et tous les lieux de vie sensibles, et garantit l'absence de risque de pollution par les matériaux et revêtements.





<b>C.O.V.</b>	: Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) :30g/l. Ce produit contient au maximum 9g/l de C.O.V.
<b>Conservation</b>	: Conserver en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.
<b>Teintes</b>	: Blanc et bases W, M et C pour réalisation des teintes avec le système à teinter LEVIS
<b>Outils</b>	: Brosse synthétique pour phase aqueuse, rouleau polyester 9-13mm (privilégier le 13mm pour une meilleure opacité). Non mécanisable.
<b>Nettoyage des outils</b>	: Eau aussitôt après usage
<b>Temps de séchage à 23°C et 50 %H.R.</b>	: Sec : 1h – Recouvrable : 6h.
<b>Conditions d'application</b>	: - En travaux intérieurs, la température ne devra pas être inférieure à + 8°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70 % d'humidité relative. - Doit être déposé – Ne pas tirer.
<b>Sécurité</b>	: Voir la fiche de données de sécurité et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements disponibles et obtention de la fiche de données de sécurité par internet <a href="http://www.quickfds.com">www.quickfds.com</a> (fournisseur Akzo Nobel – puis sélectionner Akzo Nobel Decorative Paints Deco France S.A.).

## Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et les conditions de mise en œuvre seront en conformité avec les prescriptions de la norme NF P 74-201 (référence NF DTU 59-1).

**Matériaux neufs** : se référer aux fiches techniques des couches primaires préconisées.

**Anciennes peintures** : lessiver, rincer, laisser sécher. Eliminer les peintures de faible adhérence. Dépolir les surfaces le nécessitant et reboucher si besoin. Dépoussiérer.

**Anciennes peintures en mauvais état** : décaper par tout moyen approprié.

Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.





EXEMPLES DE TRAVAUX NEUFS		
Support	Impression	Finition
Plâtre et dérivés, enduit hydrauliques, béton	1 couche <b>PLANICRYL PRIM</b> ou <b>EXPONIA DECO PRIM</b>	1 à 2 couches* <b>LEVISCLEAN + MAT</b>
Bois** et dérivés, PVC*** poncé (imbriqués dans la surface murale)	1 couche <b>ACRYLEVIS TX PRIMER</b> ou <b>ACRYLEVIS PRIMER</b>	1 à 2 couches* <b>LEVISCLEAN + MAT</b>
Supports métalliques ferrifères (imbriqués dans la surface murale)	1 couche <b>POLYFILLA PRO P 500</b>	1 à 2 couches* <b>LEVISCLEAN + MAT</b>
Métaux non ferreux (imbriqués dans la surface murale)	1 couche <b>POLYFILLA PRO P 510</b>	1 à 2 couches* <b>LEVISCLEAN + MAT</b>
EXEMPLES DE TRAVAUX DE RENOVATION		
Retouches ou 1 couche <b>PLANICRYL PRIM</b> ou <b>EXPONIA DECO PRIM</b> + 1 à 2 couches		
(*) Dépend de la classe de finition recherchée :A ou B= 2 couches C= 1 couche ou dépend du changement de teinte (**) Certains bois comportent des risque de saignement ou taches-Réaliser un essai préalable. (***) Sur PVC un essai d'adhérence est obligatoire.		
CONSEILS UTILES		
<p>§ Afin d'optimiser l'opacité, il est recommandé de teinter le primaire pour les teintes de finition pures ou très saturées.</p> <p>§ <b>L'application de teintes pasteltes contribue à la qualité de l'effet perlant..</b></p> <p>§ <b>L'effet perlant est obtenu après séchage complet du film (environ 28 jours). Après nettoyage, attendre le parfait séchage du film pour obtenir à nouveau l'effet perlant..</b></p> <p>§ Ne jamais appliquer sur des supports très souples ou pouvant subir de grandes variations dimensionnelles dues à la température ou l'humidité.</p> <p>§ Sur béton et enduit hydraulique prévoir un enduit pelliculaire.</p>		
RECOMMANDATIONS ECOLABEL EUROPEEN		
<p>Ø Éviter le gaspillage de peinture: faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.</p> <p>Ø Réfermez les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.</p> <p>Ø Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Optimiser l'estimation de la quantité de peinture nécessaire en utilisant la formule ci-dessous : <math display="block">\frac{\text{surface à peindre (m}^2\text{)}}{\text{rendement (}\frac{\text{m}^2}{\text{L}}\text{)}} \times \text{nbre de couches} = \text{nbre de litres nécessaires}</math> </li> <li>Le rendement pratique varie en fonction du type, de l'état, de la surface et de l'absorption du support et du mode d'application.</li> <li>Ramener les pots dans un de nos points de vente doté du service de reprise des déchets ou dans une déchèterie habilitée à recevoir les déchets de peintures (pour les particuliers).</li> <li>Lire attentivement les informations de sécurité disponibles sur l'emballage et consulter la section 8 de notre fiche de données de sécurité pour le choix des protections individuelles.</li> <li>Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après l'emploi, en minimisant la quantité d'eau utilisée.</li> <li>Contribuez à préserver l'environnement en ne jetant pas les résidus de nettoyage et la peinture non utilisée dans l'évier, les toilettes, la poubelle ou les égouts. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte des résidus de nettoyage.</li> <li>Avant ouverture, stocker en position verticale à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité dans un endroit bien ventilé.</li> <li>Après ouverture stocker dans les conditions énoncées ci-dessus, dans l'emballage d'origine soigneusement refermé.</li> <li>L'attribution de la certification Ecolabel Européen concerne uniquement le produit en teinte blanche.</li> </ul>		

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Version 1 – Décembre 2017

